



Bilan d'activité du groupe local d'études Petite enfance

La réunion du 24 mars a permis de conclure le travail engagé depuis deux ans en présentant

UN PROJET DE MAISON OUVERTE POUR GENNEVILLIERS

Il s'agit d'un texte (porté par un sous-groupe de travail, partagé avec le groupe « une maison des parents ») qui sera prochainement proposé à la Municipalité

La proposition de mettre à la disposition des familles de la Ville une « Maison ouverte » a été formulée lors des Assises pour la réussite et l'émancipation des jeunes.

La Municipalité s'est engagée à en examiner la faisabilité.

La présente note a pour objet de rendre compte des travaux menés en ce sens et de permettre au Bureau Municipal de se prononcer sur l'intérêt de la réalisation d'un tel dispositif.

1- L'EXPRESSION DU BESOIN A GENNEVILLIERS.

Nous avons constitué au sein du Groupe d'Etudes pour la Petite Enfance un sous groupe de travail chargé de travailler l'hypothèse de la création d'une Maison ouverte. Les huit personnes qui ont participé aux visites et aux recherches sur les expériences conduites ailleurs sont issues d'horizons professionnels différents (trois puéricultrices travaillant dans des lieux différents – Pmi, Crèche collective et Ram -, une pédopsychiatre et une psychologue travaillant en CMPP, une responsable de Service culturel,...).

Le diagnostic :

Malgré l'existence d'un réseau dense de lieux – des centres de PMI aux crèches notamment - dans lesquels peuvent se déployer des actions de soutien aux familles de jeunes enfants on constate :

- l'insuffisance du temps d'écoute disponible des intervenants ;
- la difficulté à accompagner les familles qui ne relèvent pas d'une intervention à visée thérapeutique ;
- l'insuffisance des lieux permettant aux parents de jeunes enfants d'échanger leurs expériences ;
- l'isolement de certaines catégories de familles, tant au plan familial que social ;
- pour certains enfants, l'absence de contact avec d'autres avant l'entrée à l'école
- etc...

Ces constats rejoignent l'interrogation exprimée par des élus lors de l'ouverture du RAM : comment favoriser les rencontres avec et entre les familles qui élèvent seules leur jeune enfant ? Ces contacts étant considérés comme un accélérateur d'intégration et d'adaptation.

2- LES OBJECTIFS ET LE DISPOSITIF DES MAISONS OUVERTES

*Ces informations sont issues de l'étude coordonnée par Henriette SCHEU, financée par la CNAF, l'ACSE et la Fondation de France « **LAEP et socialisation(s)** ». H Scheu est intervenue lors des dernières Rencontres de la Petite Enfance.*

Initiatrice historique de ce dispositif, Françoise DOLTO a ouvert **La Maison Verte** en janvier 1979 dans le 15^{ème} arrondissement de Paris, dans une boutique qui donnait sur une petite place de quartier. Il s'agissait d'offrir un lieu ouvert sur la cité où le tout-petit et ses parents se rendaient quand ils le désiraient, sans rendez-vous, sans nécessité de formuler une demande. Un lieu convivial et accueillant où le lien social, si nécessaire aux êtres humains, est reconnu comme essentiel à la santé psychique des enfants comme des parents.

Cette disponibilité concerne aussi les questions qui surgissent naturellement chez tout nouveau parent, parce que l'arrivée d'un enfant modifie l'économie psychique de chacun des parents et mobilise aussi la mémoire d'enfance. Dans cet espace, les accueillants se rendent disponibles pour écouter les questions que posent les tout-petits ; questions qui ne se posent pas seulement par le langage des mots mais s'expriment aussi par celui du corps et du comportement.

Cette expérience a été reprise et a évolué : aujourd'hui on recense 850 lieux se réclamant d'objectifs similaires. Il s'agit de participer au « processus continu, tout au long de la vie, par lequel, d'un côté, l'individu intériorise les valeurs, les normes, les manières de faire qui lui sont transmises par les groupes sociaux où il est amené à vivre, et par lequel, d'un autre côté, il construit sa propre identité.

La socialisation est ainsi inséparable de l'individualisation ».

Les caractéristiques essentielles de ces lieux :

- Les **porteurs du projet** sont majoritairement des associations (54.6%) ; ces associations sont le plus souvent des regroupements de professionnels. Les collectivités représentent 38.7% des porteurs.
- Les **lieux d'implantation** sont le plus souvent des zones urbaines : 38.6% sont situés dans des villes de 20 à 100 000 habitants. 77.4% sont alors situés dans des ZUS.
- Les **heures d'ouverture** : le plus généralement deux demi-journées par semaine en moyenne. Certaines expériences tentent des ouvertures en soirées ou les samedis, voire le dimanche ; on a ainsi des amplitudes qui vont de 3h par mois à 31h30 par semaine.
- Les **financeurs** : la CAF toujours, les collectivités dans 83.3% des cas, les CG pour 50% des Laep, l'Etat pour 20.1%,....
- Les **budgets de fonctionnement** sont en moyenne de 30 340€, même si cela va de 0 à 500 000€ par an.
- La **participation financière des familles** : le plus souvent la gratuité (74.8%), puis « libre participation » pour 14.3% et « tarif imposé » dans 10.9% des cas.
- Les **objectifs énoncés** par les accueillants sont par ordre décroissant : écouter les parents, accompagner la fonction parentale, écouter l'enfant, aider à la séparation avec les parents, sociabilité-convivialité-rencontre (pour les

adultes), favoriser l'éveil -l'épanouissement de l'enfant, aider à l'apprentissage des règles et des limites, préparer à la vie en collectivité, mixité sociale, intégration sociale (pour les adultes), prévenir les troubles psychologiques secondaires

- Les **accueillants** sont en moyenne 2.2 par séance, leur profil est majoritairement issu des métiers de la Petite Enfance (32.8%), de la psychologie (20.3%), du travail social (13.5%), mais on y trouve également des médecins, des enseignants, des animateurs, des paramédicaux,... l'orientation n'est que minoritairement psychanalytique, mais la plupart des accueillants ont suivi une formation à l'écoute, et dans la plupart des lieux bénéficient d'un soutien en « supervision » conduit par un(e) psychologue ou psychanalyste.

- Les **publics accueillis** : pour environ 9 enfants par séance, il s'agit principalement d'enfants de 0-3 ans, accompagnés dans 60.5% des cas par leur mère, 13.1% par l'assistante maternelle ou la garde à domicile, le père dans 6.75% et un grand parent dans 5.05% des cas.

Ce dispositif est depuis 1996 reconnu par la CNAF sous le label **Lieu d'Accueil Parent-Enfant (LAEP)** qui bénéficie ainsi de la prestation de service dite « ordinaire » des CAF.

3- LES PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL.

Ce travail a fait l'objet d'un lien continu avec la réflexion conduite par le groupe de travail « Maison des parents » issu du Conseil Local Educatif.

Cette proposition est ainsi un des éléments de la politique globale de la ville en direction des familles ; le Laep pourrait constituer un espace spécifique intégré dans le dispositif dédié à tous les parents.

Le groupe de travail a visité « la Maison Verte » (créée notamment par F. DOLTO) en décembre 2008, puis les « Laep » d'Asnières, de Suresnes et de Nanterre, ainsi que le projet « La Mirabilia » de Sevran (1), nous avons également rencontré l'association Afrique-Conseil (2) et Marie-Rose MORO (3).

Au sujet du public concerné par la proposition de création d'un LAEP, les données disponibles montrent, qu'en 2009, sur 2 137 enfants de 0-3 ans :

- 696 pouvaient être accueillis dans des lieux d'accueil ou chez une Assistante maternelle Agréée ;
- 293 étaient scolarisés.

On constate ainsi que 1 148 enfants sont élevés dans leur famille ou par des tiers.

Cela n'induit pas nécessairement que ces enfants et leur famille n'aient pas de contact avec d'autres enfants ou que les parents soient isolés... à l'inverse pour les quelques trois cents enfants qui sont scolarisés avant trois ans, rien n'indique que l'école n'est pas leur premier lieu de socialisation.

La proposition de créer un **Lieu d'Accueil Parents-Enfants** repose sur la conviction que les jeunes enfants et leurs parents ont besoin de rencontres ; que ces rencontres en rompant l'isolement permettent à la fois d'enrichir les « pratiques spontanées » des familles, d'engager une forme d'accompagnement vers la « bientraitance » dans un milieu non thérapeutique,

mais aussi de favoriser le travail en réseau des professionnelles de la Petite Enfance.

Les LAEP sont reconnus par la CAF à la condition de répondre à des exigences qui conviennent au groupe de travail ; elles sont donc proposées à la Municipalité :

La mission

Le Laep est un espace de socialisation qui accueille de manière libre, anonyme et sans inscription des jeunes enfants (moins de 6 ans) accompagnés d'un adulte référent (parent, grands-parents, assistante maternelle, garde à domicile...) pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants, avec des accueillants professionnels et/ou bénévoles, garants des règles de vie spécifiques à ce lieu.

Les objectifs

- favoriser la relation entre enfants et parents,
- valoriser les compétences des parents,
- permettre la rencontre entre parents,
- rompre l'isolement social,
- accompagner les parents dans les étapes importantes de la vie des enfants,
- favoriser la scolarisation des jeunes enfants.

L'éthique

Un lieu d'accueil enfants/parents se crée et se développe autour de valeurs visant à :

- valoriser et soutenir les parents dans leur rôle d'éducateur,
- favoriser et conforter la relation entre les enfants et les adultes.

Ces valeurs sont sans cesse actualisées, en adéquation avec le projet du lieu.

Si la Municipalité en retient l'hypothèse, le **calendrier d'ouverture** d'un tel lieu pourrait s'intégrer dans la période couverte par le Contrat Enfance et Jeunesse (2011-2014) en cours de négociation ; outre la prestation de service ordinaire (égale en 2010 à 20.01€ par heure d'ouverture), ce dispositif permettra de couvrir jusqu'à 55% des dépenses de fonctionnement pendant le CEJ.

La plupart des expériences que nous connaissons ont trouvé leur place dans des **locaux** non spécifiques : il ne s'agit pas au sens strict de lieux d'accueil de jeunes enfants (dont la réglementation est extrêmement contraignante).

Ces locaux, situés en rez de chaussée, peuvent donc être des espaces réservés dans des centres sociaux, des appartements réaménagés et, à Suresnes, des locaux intégrés à une Maison de la Petite Enfance comprenant une Crèche, un Ram et un Jardin d'enfants (cette dernière organisation semble cependant entretenir une certaine confusion).

Ces locaux doivent être situés dans une cité, et à proximité de lieux de passages.

Le **projet de fonctionnement** doit tenir compte de quelques caractéristiques de la population de la ville et s'enrichir des pratiques existantes :

- On peut ainsi retenir la participation d'accueillants maîtrisant des langues étrangères : les origines diverses de la population de la ville peuvent constituer un frein à la fréquentation du lieu ; la présence de locuteurs de langues étrangères n'aurait pas pour vocation de cantonner les parents au dialogue

dans leur langue d'origine, mais de manifester l'ouverture à la diversité des origines et des pratiques d'éducation.

- On peut également envisager la proposition ponctuelle ou régulière d'activités artistiques, en appui sur les institutions locales, qui permettent d'explorer les divers aspects de la communication et de la relation adulte-enfant

Le **mode de gestion** de ce dispositif devrait être municipal, tout en organisant le pilotage du dispositif avec les institutions extérieures (le modèle commission extra communale peut permettre d'associer des professionnels d'organismes qui coopèrent au fonctionnement du LAEP, de participer à l'évaluation du dispositif, de faire des propositions d'évolution, de contribuer à enrichir la réflexion de l'administration et des élus).

(1) Cet atelier, gratuit et en libre accès pour les familles avec un ou plusieurs enfants de 0 à 6 ans, offre une sensibilisation active à la musique, au théâtre, à la lecture, à la poésie, et aux découvertes sensorielles. Dans une atmosphère paisible, chaleureuse et gaie, les parents et les enfants se posent, jouent, prennent le temps d'une découverte commune, d'un moment d'étonnement. La Mirabilia est un espace culturel expérimental destiné à de très jeunes enfants accompagnés de leurs parents dans lequel sont explorées les questions de transmission, d'insertion et de métissage culturel.

(2) Créée en 1993, Afrique conseil est une équipe de psychologues qui a pour but d'expliquer les cultures africaines pour mieux comprendre les africains et mieux communiquer dans le cadre d'une activité professionnelle ou bénévole. L'évolution de la demande a amené l'association à intégrer, au sein de son équipe, des travailleurs sociaux et des psychologues de diverses origines maghrébines, françaises et antillaises

(3). Marie Rose Moro est psychiatre d'enfants et d'adolescents, psychanalyste, Docteur en médecine et en sciences humaines. De formation philosophique, elle est aussi écrivaine. C'est la chef de file actuelle de l'ethnopsychanalyse et de la psychiatrie transculturelle en France. Elle dirige actuellement la Maison de Solenn (accueil des adolescents et de leur famille)

XX
XXXXXXXXXXXX

Une seconde réunion de travail s'est tenue le 10 mai pour commencer à traiter l'un des points des orientations municipales que les participants ont estimé sensible à tous les professionnels de la Petite Enfance :

« **Garantir la place des familles** : les textes réglementaires obligent à prévoir la « participation des parents à la vie des établissements d'accueil ; les démarches « participatives que souhaite développer la Municipalité doivent trouver un terrain propice à « l'intégration des familles à divers niveaux de participation.

« La mise en place d'une commission locale d'admission dans les établissements « sera un des moyens d'intégration des familles, la tenue régulière de moments « d'échange avec des compétences extérieures - en appui sur le travail mené dans « certains centres de PMI – sont parmi les moyens à développer. Ce qui se passe dans « les lieux d'accueil fera l'objet d'une élaboration avec l'encadrement et les équipes « elles mêmes. »

Ce premier échange a permis de revenir sur l'idée communément admises :
« les parents sont les premiers éducateurs des enfants ».

Cette affirmation peut :

- renvoyer toutes les responsabilités (surtout les échecs) aux parents, à l'inverse de ceux qui affirment que l'éducation est l'affaire de tous, même si les parents doivent en assumer la cohérence ;
- reconnaître les compétences des parents qui sont en mesure d'assurer les premiers apprentissages des enfants (marcher, parler,...) ;
- souhaiter que les parents soient le lien entre les divers lieux et acteurs qui contribuent à l'éducation des enfants ;
- etc...

Les membres du groupe ont ensuite partagé les pistes de travail qui se sont dégagées des propositions du sous groupe de préparation.

Quand on parle de la « place des familles » s'agit-il :

- d'organiser dans les lieux d'accueil (crèches, halte-garderies,...) des conseils de parents sur le modèle des conseils d'écoles) comme il est stipulé dans la réglementation afin que les familles aient leur mot à dire sur le fonctionnement du service ?
- d'organiser des modes de soutien à la parentalité ?
- d'instaurer, sur ces lieux où se côtoient des parents de jeunes enfants, des espaces de convivialité, pour créer du lien social, rompre l'isolement de certaines familles, découvrir l'autre dans sa différence ?
- de travailler en transversalité (tous les services concernés par la tranche d'âge) autour d'un axe de réflexion qui serait la co-éducation telle qu'elle a été définie par Henriette SHEU lors des Rencontres de la Petite Enfance en 2010 ?
- la réflexion du groupe doit-elle se centrer sur les lieux d'accueil proprement dit c'est-à-dire les lieux qui accueillent les enfants en l'absence de leur parents (crèche, halte-garderies, assistantes maternelles, lieux d'accueil d'urgence...) ou bien être d'emblée élargie à tous les services concernés pour l'accueil de l'enfant de 0-3 ans et de sa famille (PMI, LAEP, RAM...) ?

Cette première réunion a conduit les représentantes des Assistantes maternelles à évoquer les démarches engagées pour travailler la relation avec les parents au travers du projet d'accueil, les spécificités de la relation entre adultes et l'intérêt des échanges d'expérience entre les différents modes d'accueil.

Enfance

Alex ABANCOURT
Directeur de la Petite